



RAPPORT FINANCIER

Exercice 2024

L'année 2024 est marquée par une dégradation du résultat d'exploitation : -27 039€ en 2024 vs -24 195€ en 2023, et une amélioration du résultat comptable, même s'ils restent toujours en déficit : - 8 412€ en 2024 vs - 13 653€ en 2023.

1. Le compte de résultat

1.1 La présentation

La présentation du compte de résultat est conforme au modèle exigé par les organismes auprès de qui nous faisons des demandes de subvention. Elle satisfait à l'obligation légale et au besoin d'informations détaillées des organismes, entreprises et particuliers qui étudient nos comptes.

Le résultat final se décompose en :

- résultat d'exploitation découlant de l'activité habituelle de l'association,
- résultat financier regroupant produits et frais financiers,
- résultat exceptionnel découlant d'événements non récurrents intervenus au cours de l'exercice.

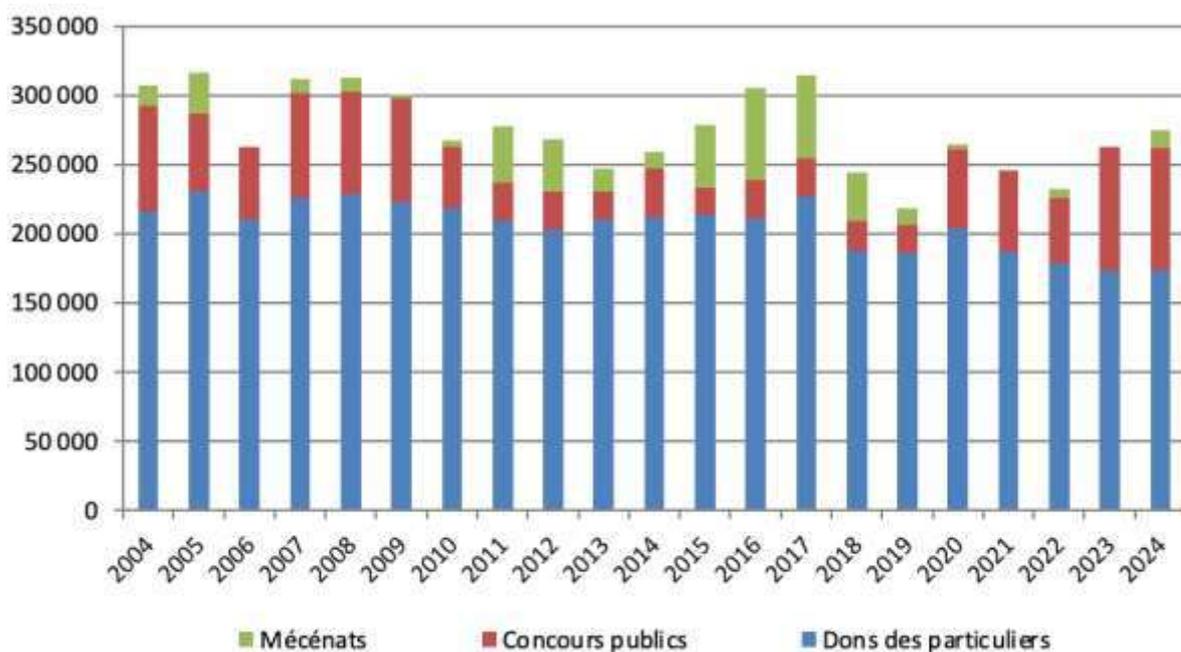
1.2 Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en hausse de 5,1% en 2024 par rapport à 2023 : 327 627€ 2024 vs 311 449€, (sans tenir compte des frais des bénévoles non remboursés et des transferts de charges comptabilisés en produits comme en charges).

a. Les produits des « tiers financeurs »

Il s'agit de l'essentiel des ressources financières de l'association. Ils sont composés des dons de particuliers, des subventions publiques et du mécénat : dons des entreprises, des fondations et des organismes sociaux.

Exercices	Dons des particuliers	Concours publics	Mécénats	Total
2004	215 800	76 300	15 000	307 100
2005	230 600	55 800	30 000	316 400
2006	210 000	52 800	0	262 800
2007	225 800	76 000	9 500	311 300
2008	228 800	73 900	9 600	312 300
2009	222 674	74 910	3 500	301 084
2010	218 584	43 732	5 250	267 566
2011	209 294	27 518	40 300	278 025
2012	202 955	27 508	38 000	268 463
2013	210 184	20 540	16 442	247 166
2014	211 760	35 359	11 800	258 919
2015	213 710	19 898	45 000	278 608
2016	211 110	27 476	67 000	305 586
2017	226 802	27 527	60 500	314 829
2018	187 919	21 180	35 000	244 099
2019	186 193	20 180	12 000	218 373
2020	203 856	57 185	3 500	264 541
2021	186 890	58 250	1 000	246 140
2022	179 123	46 837	6 500	232 460
2023	173 203	89 750	0	262 953
2024	172 721	89 286	13 000	275 007



La hausse des dons constatée en 2023 se poursuit mais à un niveau moins élevé en 2024 grâce notamment à la subvention d'un nouveau partenaire : l'AG2R (IdF).

L'action auprès des organismes publics a permis de conserver le niveau atteint en 2023 (montant jamais atteint sur les 20 dernières années) grâce au soutien de l'ARS.

Les dons des particuliers arrêtent leur baisse et se stabilisent mais à un niveau trop bas pour assurer l'équilibre du compte d'exploitation de l'association. Et la structure de ces dons est de plus en plus fragile (moins de donateurs avec des montants plus élevés).

b. Les autres produits courants

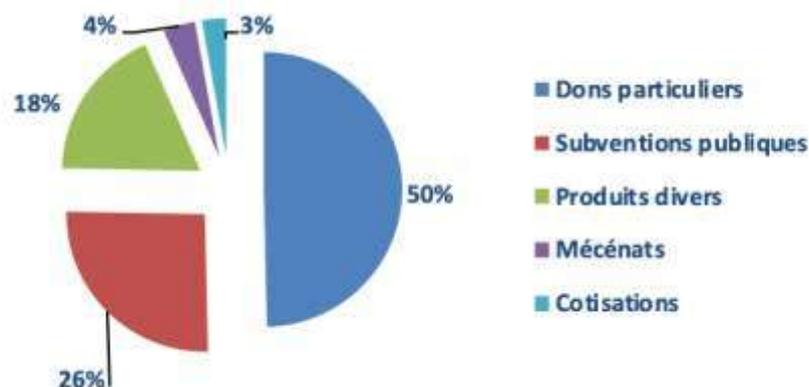
Les cotisations des membres sont stables.

Les abandons de frais par les bénévoles sont en baisse par rapport à 2023. Il s'agit de frais de déplacement dont des bénévoles ne demandent pas le remboursement mais pour lesquels, en compensation, un reçu fiscal est établi. Ils sont repris dans les charges pour le même montant sous l'intitulé « déplacements non remboursés ». Cette variation est sans conséquence sur nos comptes.

Les transferts de charges correspondent aux charges payées par les locataires. Ces montants sont à la fois en charges et en recettes.

Les autres produits concernent les recettes locatives des biens immobiliers possédés par l'association qui suivent les augmentations légales, et deux opérations de collecte de fonds réalisées en 2024 qui ont mobilisé les bénévoles: une pièce de théâtre jouée au profit de l'association au 1^{er} trimestre et une opération « emballage de cadeaux » dans un grand magasin de vente d'articles de sport en décembre. Elles ont permis aussi de faire découvrir l'association.

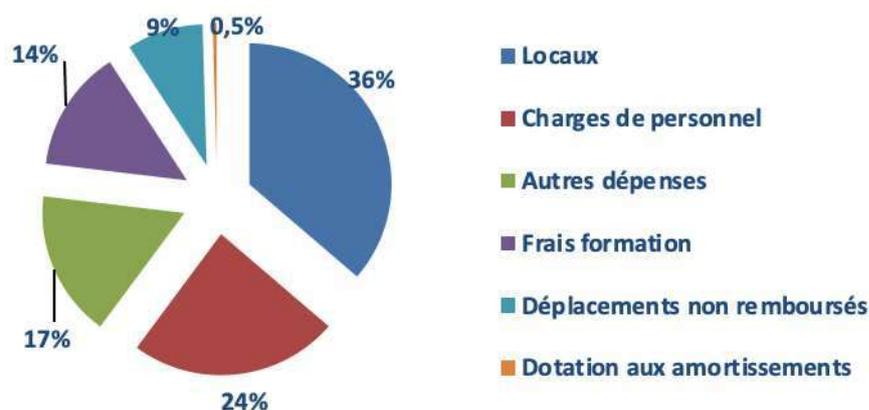
Répartition de l'origine des produits courants 2024



1.3 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en hausse de 5,7% en 2024, 354 768€ vs 335 644€ en 2023, (sans tenir compte des frais des bénévoles non remboursés et des transferts de charges comptabilisés en produits comme en charges). Les principaux postes de charges en augmentation sont principalement les loyers et les impôts et taxes.

Répartition des charges d'exploitation 2024



1.4 Le résultat d'exploitation (- 27 141€)

Le déficit d'exploitation est en légère augmentation à 27 141€ après avoir marqué une nette diminution entre 2022 à -49 792 € et 2023 à -24 195 €.

1.5 Le résultat financier (18 729€)

Compte tenu des placements effectués début depuis 2023 et arrivés à terme en 2024, le résultat financier est passé de 13 460€ en 2023 à 18 729€ en 2024.

1.7 Le résultat exceptionnel (0€)

Nous n'avons bénéficié d'aucun legs en 2024.

1.6 Le résultat comptable (-8 412€)

Le résultat final est meilleur que celui de 2023 et des années précédentes, mais il reste déficitaire pour 8 412€, vs -13 653€ en 2023, et -41 453€ en 2022.

2. Contribution volontaire en nature

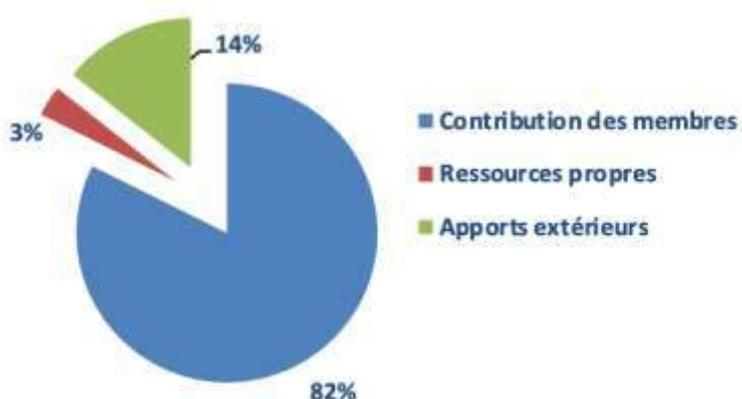
Il s'agit du nombre d'heures de travail de nos bénévoles que nous valorisons au taux de 23€ par heure selon les recommandations de la fédération S.O.S Amitié France.

La contribution de nos membres (bénévolat, cotisation et abandon de frais par les bénévoles) est la principale ressource de notre association. Il est à noter que cette contribution a augmenté en 2024 de près de 5% par rapport à 2023 (66 896 heures vs 63 852 heures), ce qui montre leur forte implication.

Activité	Heures
Ecoute	45 323
Formation	11 356
Recrutement candidats et suivi stagiaires	3 810
CA, bureau, AG et présidence	5 604
Commissions	743
Comptabilité, Informatique, Téléphonie	60
Total	66 896
Equivalent temps plein	41,6
Valorisation	1 538 608€

3. Ressources de l'association par origine :

- Contribution des membres : 1 921 083€
- Apports extérieurs (dons particuliers, subventions, mécénat, ...) : 275 008€
- Ressources propres : 63 164€



4. Le bilan 2024

Du fait du legs reçu en 2018, notre bilan atteint 1 153 597€.

4.1 Au Passif

Les fonds propres atteignent 1 087 480€ et les dettes 66 219€.

Les fonds propres sans droit de reprise représentent la valeur des biens immobiliers de l'association.

Le report à nouveau est constitué par les excédents cumulés au cours de nombreuses années antérieures et réduit lorsque l'année est déficitaire.

4.2 A l'actif

L'essentiel est constitué de divers placements. Un compte à terme ouvert en 2023 arrivera à terme en 2026, deux ouverts en 2024 arriveront à terme en 2025.

5. Le budget 2025

Un budget est, par définition, fondé sur des hypothèses qui cette année sont encore plus incertaines que d'autres années. Le budget, tel que nous l'avons établi, aboutit à une augmentation du déficit qui s'élève à -19 600€ (vs -8 412€ en 2023).

Quelques points méritent des commentaires.

5.1 Concernant les recettes

On escompte une augmentation des « concours publics » et des mécénats (et autres organismes) notamment de la région et des communes. Nous essayons d'élargir le nombre de nos partenaires publics et aussi privé. Malgré tout nous sommes conscients des difficultés que nous allons rencontrer en 2025, compte tenu des politiques de restriction.

Dans une vision réaliste, nous prévoyons un léger effritement des dons des particuliers.

Les autres produits augmentent légèrement grâce à l'intensification des opérations de promotion dont celles déjà réalisées en 2024 (opération théâtre, et emballage cadeaux).

Les placements nous permettront d'avoir des produits financiers de l'ordre de 11 000€, car deux placements arrivent à terme en 2025.

5.2 Concernant les charges

Certains postes de charges seront à la hausse et ce pour améliorer notre mission d'écoute :

- Le montant des locations et des réparations serait en légère augmentation en raison de la hausse des loyers et des travaux de rénovations des locaux.
- Les montants des honoraires de formation sont en hausse en raison de l'ajout d'un groupe de partage, de l'augmentation du nombre de session de formation continue (après 2 ans, 4 ans et 6 ans).
- Dans les autres services extérieurs, il est prévu un investissement de 3 500€ pour le changement des postes informatiques et de 2 000€ pour les casques téléphoniques pour supporter la nouvelle application de gestion des appels mise en place et décidée par la fédération S.O.S Amitié France.
- L'augmentation du poste « rémunération de personnel » vs 2024 correspond à la prévision d'une embauche de CDD à mi-temps.

Ce budget optimiste quant aux produits des tiers financeurs prévoit donc une hausse de 6,5% des produits et de 6,6% des charges (sans tenir compte des frais des bénévoles non remboursés et des transferts de charges, comptabilisés en produits comme en charges).

Rappelons que ce budget repose sur des estimations qui, dans le contexte économique actuel, sont susceptibles d'être modifiées de façon plus ou moins importante. S'il en était ainsi, le Conseil d'Administration serait consulté pour décider des mesures à prendre.

6. Perspectives

Je considère que les résultats de S.O.S Amitié Paris Île-de-France se sont légèrement améliorés en 2024, tout en ne nous permettant pas d'atteindre le niveau prévu au budget. La situation financière n'est donc pas totalement satisfaisante.

Le budget 2025 est soumis aux aléas dus aux politiques incertaines des collectivités locales et des organismes étatiques. Il nous obligera à puiser dans nos réserves plus que lors les deux dernières années malgré les efforts réalisés par beaucoup pour aller chercher de nouvelles ressources et à être vigilant sur les dépenses.

Patrick Blanchard
Trésorier